



20
**TERRE
DE JEUX**
24



TREKKO3

CHAMPIONNAT DE FRANCE
SAPEURS  POMPIERS





LE MOT

Du comité d'organisation

Le TREKK national des sapeurs-pompiers est une épreuve majeure du calendrier sportif annuel. Elle constitue la 5^{ème} épreuve sportive la plus importante parrainée par la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

En équipe de 4 coureurs, cette épreuve répartie sur 2 jours, combine un parcours moyen de 30 kilomètres par jour, un dénivelé journalier de 2 000 mètres, ce qui permet d'allier performance, endurance et cohésion.

L'édition 2024 sera celle du TREKK 03 en Montagne bourbonnaise.

Le village trekking sera installé à la Loge des Gardes, classée « village de pleine nature », seule station de ski l'hiver en Bourbonnais et parc de loisirs avec activités sportives en été. Ce domaine skiable englobe le point culminant au sein d'une forêt domaniale aux espaces préservés avec vue imprenable sur les paysages

Cette édition se veut correspondre à une idée éthique et éco responsable dans un environnement qui mérite bien son appellation de « moyenne montagne mais avec de fortes sensations » !





LE MOT



*Du Chef de Corps,
Directeur départemental,
Colonel hors classe Philippe SANSA*

C'est au cœur du Bourbonnais que le SDIS03 organise les 4 et 5 octobre prochains les épreuves du 19^{ème} Championnat de France de Trekking des Sapeurs-Pompiers.

Durant ces deux jours, des concurrents venus des quatre coins de France devront parcourir en moyenne 30 kilomètres par jour. Plusieurs parcours pensés par des organisateurs passionnés au sein de la Loge des Gardes. Chaque équipe de quatre athlètes pourra arpenter les beaux sentiers du Bourbonnais.

C'est un plaisir et un honneur de prendre part à l'organisation d'un trekking national. L'occasion de faire de cet événement un très beau moment sportif, humain et représentant l'esprit de Corps.





LE MOT



*Du président du conseil d'administration
Du service départemental d'incendie et de secours de
l'Allier
Monsieur Claude RIBOULET*

TREKK pour trek ? Il y a du dénivelé, des mollets, des montées dans ces mots-là. Avec son lot de souffrances du début à la fin. Randonnée ni anodine ni badine. Course sélective à fort coefficient d'émulation, ce TREKK national des Sapeurs-Pompiers, puisqu'elle compte parmi les cinq épreuves sportives les plus importantes parrainées par la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Prestige nullement usurpé au regard du format très particulier de cette édition 2024. Des équipes de quatre coureurs s'affrontent deux jours durant, en combinant un parcours moyen de 30 kilomètres par jour et un dénivelé de 2000 mètres en une même journée. Bref, seule l'endurance se porte garante de performance. Seule la cohésion ménage les forces.

Là où la Montagne bourbonnaise va montrer son vrai visage, — dur et impitoyable — quand bien même la nature semble si souriante. Le village trekking est installé à la Loge des Gardes, classée « village de pleine nature », au cœur d'une forêt domaniale à la fois sauvage et hospitalière, offrant de magnifiques panoramas et des saveurs olfactives pétries de secrets inaccessibles.





Bref, à cette hauteur réputée raisonnable, tout inspire le respect. Assez de quoi, au nom du bon sens naturel, faire prévaloir l'éthique et se laisser gagner par une sagesse éco-responsable. Parce que ce pays de moyenne montagne réserve, comme nulle part ailleurs, de fortes sensations. Là où il faut admettre que cette moyenne montagne ne sera jamais une montagne moyenne. Conseil de trekker averti !

LE MOT



*Du président
de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Allier
de l'Union régionale Auvergne
Lieutenant Serge LACOSTE*

Amis trekkeurs, un grand MERCI à vous d'avoir répondu présents pour cette 19^{ème} édition du championnat de France de trekking sapeurs-pompiers.

Vous allez découvrir à LAPRUGNE un magnifique terrain de jeu. Vous pourriez croire que notre département est plat mais les parcours concoctés vont vous prouver qu'ici aussi en Bourbonnais, il faut savoir crapahuter.





Je tiens à remercier, Jean Paul BOSLAND, président de notre fédération nationale des sapeurs-pompiers, Claude RIBOULET, président du conseil d'administration du SDIS de l'Allier, le Colonel Philippe SANSA, directeur du SDIS de l'Allier pour leur confiance, le soutien, accordés afin que nous puissions organiser cette manifestation.

Comme toute organisation, il s'agit d'abord d'une formidable aventure humaine et je suis heureux que nombre de sapeurs-pompiers, qu'ils soient actifs ou retraités, personnels administratifs, bénévoles, aient répondu favorablement à ma sollicitation.

Je n'oublie pas le soutien sans failles, de Mme Séverine Thomas-Mollon, maire de LAPRUGNE, des maires des communes traversées, de Vichy communauté, des partenaires, de nos prestataires, pour nous permettre de disposer de l'ensemble des moyens afin de réaliser cette édition 2024. Je n'oublie pas plus les personnels du centre de secours Laprugne ainsi que l'ensemble des centres de la Montagne bourbonnaise pour leur investissement exemplaire.

Nous souhaitons que vous puissiez apprécier ces magnifiques paysages, malgré le défi sportif que chaque équipe va devoir relever avec pour certaines, les premières places et pour d'autres de participer et faire au mieux.

Je vous invite à prendre du plaisir ensemble en parcourant « la montagne bourbonnaise ». Elle ne vous laissera pas indifférente, je n'en doute pas, sa beauté mérite le plus grand respect, protégez ces lieux préservés, l'ensemble de la faune et de la flore mais aussi nos bénévoles qui sont là pour vous choyer, sans eux rien n'aurait été possible.

Magnifique séjour à toutes et tous !

Bien sportivement !





DOSSIER INSCRIPTION

IMPORTANT : pour valider votre inscription, votre dossier complet devra être complété en ligne et le règlement effectué.

- Fiche d'inscription ;
- Règlement signé par les 4 coureurs ;
- Attestation d'appartenance à UDSP ;
- Certificats médicaux ;
- Règlement au moyen du paiement en ligne (souhaité) par chèque à l'ordre de *UDSP 03* (coureurs + accompagnateurs).

Avant le **15 août 2024** dernier délai.

Frais d'inscription : 520€/ équipe comprenant 3 nuitées au camping de la Loge, les repas chauds du jeudi et vendredi soir, les petits déjeuners du vendredi, samedi et dimanche matin ; les paniers repas du vendredi et samedi midi.

Accompagnateur : 90€/ personne comprenant les repas chauds du jeudi et vendredi soir, les petits déjeuners du vendredi, samedi et dimanche matin.

Les paiements par chèques seront à adresser à :

TREKKING 03
UDSP 03
5 Rue de l'Arsenal
03400 YZEURE

Une confirmation vous sera adressée ensuite par mail.

ATTENTION : places limitées à 130 équipes





PROGRAMME

Les horaires pourront être modifiés en fonction des possibilités d'accès au massifs et des besoins de l'organisation.

- Jeudi

A partir de 14h : accueil des participants

Lieu : village Trekking

19H00 : Ouverture officielle de la manifestation, discours, briefing

Repas en commun

Lieu : sous le chapiteau

- Vendredi

A partir de 5h30 : petit déjeuner

6h30 : rassemblement et consigne de course

7H00 : présentation sur l'aire de départ

7h30 : Départ de la course

19h00 : débriefing de la course J1 et consignes J2

20h00 : repas en commun

Lieu : sous le chapiteau

- samedi

A partir de 5h30 : petit déjeuner

6h30 : rassemblement et consignes de course

A partir de 7h30 départ échelonné à l'inverse du classement de la veille

17h30 : cérémonie officielle, remise des récompenses

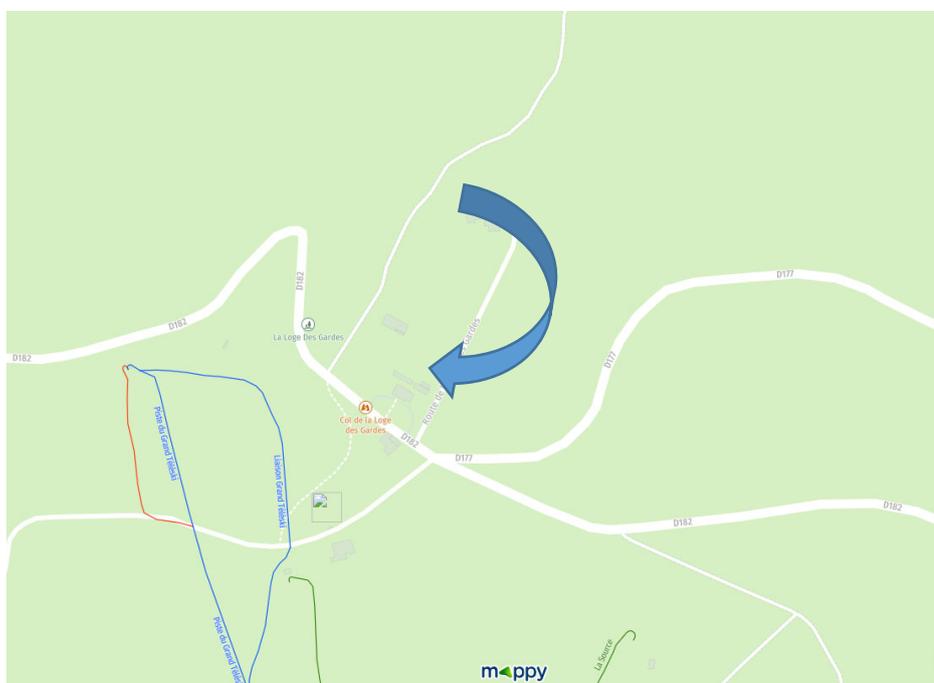
A partir de 19h30 : Repas des terroirs



ACCES / HEBERGEMENTS

Le village trekking se trouvera sur la commune de LAPRUGNE (03 250) à la Loge des Gardes.

L'hébergement se fera sur place au camping mis en place à la Loge des Gardes



CONTACT

Mail de organisation : trekking.2024.france.sp@sdis03.fr

Responsable inscriptions :

Anthony DURANTET : 06 72 95 10 87

Hervé TULOUP : 06 98 85 27 79



ATTESTATION D'APPARTENANCE A UDSP

(un formulaire par équipe à joindre au dossier)

Je soussigné _____ ,
président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de _____
, atteste que les personnels ci après :

-
-
-
-

adhèrent à UDSP et à la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France pour l'année 2024.

Fait à :

Le

Signature et cachet





CERTIFICAT MEDICAL

(individuel)

Je soussigné Docteur

certifie que :

NOM :

Prénom :

est apte à la pratique du trail en compétition.

Fait à :

Le :

Signature et cachet :

